



# **Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**

Distr. limitée  
11 août 2020  
Français  
Original : anglais

---

## **Deuxième session ordinaire de 2020**

15-16 septembre 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

### **Questions d'organisation**

## **Ordre du jour provisoire et plan de travail annotés pour la deuxième session ordinaire des 15 et 16 septembre 2020**

### **Note du secrétariat du Conseil d'administration**

#### **Ordre du jour provisoire**

1. Questions d'organisation
2. Dialogue structuré sur le financement
3. Questions financières, budgétaires et administratives
4. Plan stratégique
5. Compte rendu sur les méthodes de travail des Conseils d'administration (question préalablement inscrite à l'ordre du jour de la session annuelle ; peut figurer à celui de la deuxième session ordinaire, au point correspondant)
6. Évaluation
7. Déclaration de la Présidente du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes et mesures prises par l'administration
8. Questions diverses

---

<sup>1</sup> UNW/2020/L.4

*Remarque* : le présent document a été élaboré dans son intégralité par ONU-Femmes.



## **Annotations**

### **Point 1**

#### **Questions d'organisation**

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et le plan de travail pour sa deuxième session ordinaire de 2020, conviendra de l'ordre du jour et du plan de travail pour la première session ordinaire de 2021 et examinera le projet de plan de travail annuel pour 2021. Il pourra aussi adopter le rapport de sa session annuelle de 2020, qui s'est tenue du 22 au 23 juin 2020.

#### *Documentation*

Ordre du jour provisoire et plan de travail annotés pour la deuxième session ordinaire de 2020 (UNW/2020/L.4)

Ordre du jour provisoire et plan de travail proposés pour la première session ordinaire de 2021 (UNW/2020/CRP.3)

Projet de plan de travail annuel pour 2021 (UNW/2020/CRP.4)

Rapport de la session annuelle de 2020 (UNW/2020/6)

### **Point 2**

#### **Dialogue structuré sur le financement**

Conformément aux décisions 2019/11, 2019/4, 2018/5, 2017/7, 2016/4, 2015/5 et 2014/6 du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le présent rapport contribue au dialogue structuré et continu sur le financement du développement et des résultats du Plan stratégique 2018-2021 d'ONU-Femmes en matière d'efficacité organisationnelle. L'objectif global de ce dialogue structuré est de faire en sorte que le budget intégré d'ONU-Femmes soit entièrement financé pour appuyer la mise en œuvre complète du Plan stratégique 2018-2021. Il s'inscrit dans le cadre de la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

Élaborés conformément à la décision 2019/11 du Conseil d'administration, le format et le contenu du présent rapport visent à mieux démontrer l'alignement des ressources sur les résultats escomptés dans le Plan stratégique 2018-2021. Ils tiennent compte des discussions et recommandations récentes relatives à l'amélioration de la qualité des dialogues structurés sur le financement, et des mesures prises pour harmoniser les approches du Programme des Nations Unies sur le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'ONU-Femmes en matière de dialogues structurés et d'établissement de rapports sur le pacte de financement.

#### *Documentation*

Dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique 2018-2021 d'ONU-Femmes (UNW/2020/7)

**Point 3****Questions financières, budgétaires et administratives**

Dans la décision 2018/21 du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, la décision 2018/21 du Conseil d'administration de l'UNICEF et la décision 2018/6 du Conseil d'administration d'ONU-Femmes, les Conseils d'administration ont demandé aux organisations : a) de soumettre à leur examen une proposition préliminaire détaillée sur la politique de recouvrement des coûts lors de leur première session ordinaire de 2020, en vue de présenter, lors de leur deuxième session ordinaire de 2020, une proposition finale détaillée sur laquelle ils se prononceront ; b) de réaliser un examen exhaustif des taux de recouvrement des coûts dans le cadre de la proposition détaillée ; et c) d'exposer les raisons pour lesquelles, d'après leur analyse, elles ne parviennent pas actuellement à recouvrer l'intégralité des coûts, dans le cadre de la proposition détaillée. La présente proposition détaillée conjointe répond à ces demandes de sorte que la politique de recouvrement des coûts puisse servir de référence à d'autres organismes du système des Nations Unies.

Elle s'appuie sur un cadre harmonisé de classification des coûts adopté par les organismes et sur un cadre harmonisé de recouvrement des coûts.

*Documentation*

Proposition conjointe détaillée sur la politique de recouvrement des coûts (DP/FPA-ICEF-UNW/2020/1)

**Point 4****Plan stratégique**

Conformément à la décision 2020/3, une feuille de route sera présentée au Conseil d'administration lors de la deuxième session ordinaire de 2020, en vue des consultations prévues dans le cadre de la préparation du prochain Plan stratégique, qui couvrira la période 2022-2025. Elle sera accompagnée d'un compte rendu conjointement élaboré avec le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF, portant sur la mise en œuvre du chapitre commun de leurs plans stratégiques. Cette mise en œuvre suppose notamment l'élaboration du cadre de suivi nécessaire au sein des cadres intégrés de résultats et de ressources respectifs de leurs plans stratégiques actuels, en suivant les recommandations du rapport conjoint sur l'étude d'évaluabilité du chapitre commun en date du 30 mars 2020, qui s'inscrit dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, tel que défini dans la résolution 72/279 de l'Assemblée générale.

*Documentation*

Feuille de route aux fins des consultations prévues dans le cadre de la préparation du Plan stratégique 2022-2025.

Compte rendu conjoint sur la progression de la mise en œuvre du chapitre commun des plans stratégiques du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes.

**Point 5****Compte rendu sur les méthodes de travail des Conseils d'administration**

En application de la décision 2020/1, les secrétariats du PNUD, du FNUAP, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), de l'UNICEF et d'ONU-Femmes présenteront au Conseil d'administration une réponse commune sur les méthodes de travail des Conseils d'administration.

*Documentation*

Réponse commune des secrétariats des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes

**Point 6**  
**Évaluation**

Le Conseil d'administration se verra présenter les résultats d'une métasynthèse des évaluations réalisées en 2019 et exprimera son point de vue à ce sujet.

Dans le cadre de sa décision 2020/4, le Conseil d'administration demande à ONU-Femmes d'harmoniser le texte de la Politique d'évaluation révisée avec celui du Plan stratégique 2018-2021, et de le soumettre à son approbation lors de la deuxième session ordinaire de 2020.

*Documentation*

Métasynthèse des évaluations menées par ONU-Femmes en 2019 (UNW/2020/CRP.5)

Point de vue de l'administration sur la métasynthèse des évaluations menées par ONU-Femmes en 2019

Politique d'évaluation révisée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UNW/2020/5/Rev.1)

**Point 7**  
**Déclaration de la Présidente du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes et mesures prises par l'administration**

Suivant la pratique adoptée l'année précédente, la Présidente du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes s'adressera au Conseil d'administration et lui fera part de ses observations sur lesdites mesures.

*Documentation*

Aucune documentation préliminaire n'est prévue.

**Point 8**  
**Questions diverses**

Le Conseil d'administration examinera toute autre question qui sera posée et prendra des décisions à cet égard.

*Documentation*

Aucune documentation préliminaire n'est prévue.

## Plan de travail

| <i>Jour</i>                  | <i>Heure</i>            | <i>Point</i> | <i>Sujet</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------|-------------------------|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Mardi 15 septembre</b>    | 10 h – 13 h             | 1            | <b>Questions d'organisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour provisoire et du plan de travail annotés pour la deuxième session ordinaire de 2020</li> <li>• Adoption du rapport de la session annuelle de 2020</li> </ul> <b>Ouverture de la session</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes, qui feront notamment le point sur la mise en œuvre de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale relative au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, ainsi que sur les mesures prises pour faire face à la pandémie de COVID-19</li> </ul> <i>Invitation des participants à s'exprimer</i> |
|                              |                         | 2            | <b>Dialogue structuré sur le financement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport relatif au dialogue structuré sur le financement</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                              |                         | 3            | <b>Questions financières, budgétaires et administratives</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition conjointe détaillée sur la politique de recouvrement des coûts</li> </ul> <i>Invitation des participants à intervenir sur les points 2 et 3</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                              | 13 h 15 – 14 h 30       |              | <i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                              | 15 h – 18 h             |              | <b>Point 2 « Dialogue structuré sur le financement » et point 3 « Questions financières, budgétaires et administratives »</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                              | <i>Après la réunion</i> |              | <i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Mercredi 16 septembre</b> | 10 h – 13 h             | 4            | <b>Plan stratégique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de la feuille de route élaborée dans le cadre de la préparation du Plan stratégique 2022-2025, comprenant un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du chapitre commun des plans stratégiques du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                              |                         | 5            | <b>Compte rendu sur les méthodes de travail des Conseils d'administration (question préalablement inscrite à l'ordre du jour de la session annuelle)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

| <i>Jour</i> | <i>Heure</i>         | <i>Point</i> | <i>Sujet</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------|----------------------|--------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|             |                      |              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse commune des secrétariats des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|             |                      | 6            | <b>Évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Métasynthèse des évaluations menées par ONU-Femmes en 2019</li> <li>• Point de vue de l'administration à cet égard</li> <li>• Politique d'évaluation révisée d'ONU-Femmes</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                  |
|             | 13 h 15 –<br>14 h 30 |              | <i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|             | 15 h – 18 h          | 7            | <b>Déclaration de la Présidente du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes et mesures prises par l'administration</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|             |                      | 8            | <b>Questions diverses</b><br><i>Adoption des projets de décision</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|             |                      | 1            | <b>Questions d'organisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de l'ordre du jour provisoire et du plan de travail pour la première session ordinaire de 2021</li> <li>• Examen du projet de plan de travail annuel pour 2021</li> </ul> <b>Clôture de la session</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Femmes</li> </ul> |